

CONSULTATION n° 2024-005

CAHIER DES CHARGES

Étude stratégique sur le Recyclage des Matériaux en Occitanie

Date et heure limites de réception des offres :
Vendredi 15 novembre 20h

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'OCCITANIE
55 Avenue Louis Breguet
La Cité
31078 TOULOUSE cedex 4

SOMMAIRE

- 1 – Présentation de l'Agence Ad'Occ
- 2 – Objet de l'étude
- 3 – Présentation de l'opération
- 4 - Contexte
- 5 – Déroulement de l'étude
- 6 - Pilotage de l'étude
- 7 – Calendrier
- 8 - Critères de choix du prestataire
- 9 - Renseignements administratifs et techniques
- 10 - Pièces de l'offre
- 11 - Transmission
- 12 – Commande et conditions
- 13 - Confidentialité – Propriété intellectuelle
- 14 - Communication
- 15 - Résiliation
- 16 – Litiges

1 – Présentation de l'Agence Ad'Occ

AD'OCC, l'Agence régionale de développement économique : accompagner les entreprises pour créer de l'emploi

AD'OCC accompagne les entreprises de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée à chaque étape de leur vie : création, implantation, innovation, croissance, financement, export, transmission-reprise, tout en renforçant l'attractivité du territoire régional et l'attraction de talents.

L'agence est l'outil de la Région en termes de développement économique, d'innovation et de soutien à l'emploi. A ce titre, l'agence déploie les dispositifs de financement définis par la Région pour ancrer durablement l'emploi sur le territoire.

Avec AD'OCC, les entreprises régionales bénéficient d'un interlocuteur de proximité réactif, expert et efficace pour répondre à tous leurs besoins. L'offre d'accompagnement est complète : chaque porteur de projet doit pouvoir trouver une réponse et un accompagnement qui répondent à ses enjeux et objectifs de développement. L'action de l'agence est guidée par trois principes : agilité, simplicité et performance.

Avec plus de 180 collaborateurs (ingénieurs, chargés d'affaires spécialisés dans le management de l'innovation, l'ingénierie financière, l'aide à l'export, le marketing et la prospection) aux côtés des entrepreneurs, l'agence AD'OCC est principalement financée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Elle met son expertise stratégique à disposition des projets d'innovation, de croissance ou d'export des entreprises : financement, normes et réglementation, propriété intellectuelle et intelligence économique.

2 – Objet de l'étude

Le présent cahier des charges concerne une mission de prestations intellectuelles d'étude pour la mesure du potentiel régional sur le domaine du Recyclage des Matériaux. Cette étude nécessite des compétences généralistes concernant les études de marché et une expertise directement liée au sujet.

Définitions associées

Le Recyclage des Matériaux est un procédé de traitement de déchets ou de rebuts qui permet de les réintroduire dans le processus de fabrication de nouveaux produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.

Dans le cadre de cette étude :

- Le terme **Matériaux** comprend les éléments suivants : Métaux dont métaux critiques, Plastiques, Composites, Textiles, Verre et Céramiques
- Les **filières industrielles concernées** par cette étude sont l'ensemble des filières industrielles majeures de notre Région : Aéronautique, Espace, Mobilités Terrestres, Nautisme, Energie, BTP et Numérique,
- L'activité économique du recyclage sera présenté comme un domaine et non comme une filière afin d'éviter des confusions dans le texte,
- A titre d'exemple, un couple matière / filière peut être :
Matière = Composite (résine polyester ou epoxy, fibre verre) / Filière = Nautisme

3 – Présentation de l'opération

L'étude vise à :

- Réaliser un état des lieux et un diagnostic sur le potentiel de cette thématique en Occitanie en consultant l'écosystème régional (Industrie/Recherche/Institutionnel). Cet état des lieux s'applique à différents types de matériaux (cf ci-dessus) et aux principaux gisements associés toutes filières confondues.
- Identifier des pistes de positionnements et d'ambitions de l'Occitanie sur ce champ de compétences, **notamment en lien l'émergence de procédés innovants visant la revalorisation des matières et les usages cibles**
- Restituer les résultats de l'étude dans le cadre de journées d'animations dédiées à ce thème

Le territoire géographique de l'étude concerne la Région Occitanie. Néanmoins, l'étude doit être réalisée en cohérence avec d'autres menées au niveau national et européen (si échéant).

4 - Contexte

Dans le cadre de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), la Région Occitanie a ciblé la thématique **Matériaux et Procédés pour les industries aéronautiques et de pointe** comme une thématique prioritaire de son territoire. Le domaine du Recyclage des Matériaux est un des 3 axes ayant fait l'objet d'échanges en 2023 / 2024, avec la difficulté de faire émerger des actions du ressort de la SRI en l'absence d'éléments précis de contexte et de foisonnement de sujets existants par filière. En complément, d'autres groupes de travail de la SRI (Energie, Economie Bleue, ...) ont aussi fait ressortir le besoin d'approfondir le sujet.

Le recyclage des matériaux est un domaine dans lequel de nombreux acteurs régionaux se positionnent, avec des niveaux de maturité technologique et économique dépendants de la disponibilité et de l'homogénéité des matières, des procédés de transformation (mécanique, thermomécanique, chimique, ...) et des performances matières à atteindre pour les usages souhaités.

Cette étude aura donc pour finalité **d'identifier les enjeux par filière industrielle à l'échelle régionale (atouts, freins), de structurer une dynamique du domaine recyclage en accompagnant les projets d'innovation et/ou en identifiant les mutualisations inter-filière possibles.**

5 - Déroulement de l'étude

Le déroulement de l'étude est prévu sous un format type entonnoir visant à recueillir un volume significatif d'informations et par la suite de mettre en place les outils d'aide à la décision visant à prioriser des champs d'action.

Cette étude se scindera en 3 étapes :

Ø Axe 1 - État des lieux et diagnostic sur le potentiel du domaine du recyclage des matériaux en Occitanie

L'objectif de cette étape est de réaliser :

- Un rapide état des lieux sur l'activité des éco-organismes associés aux filières industrielles cibles et une synthèse rapide des enjeux technologiques, économiques et réglementaires par filière industrielle,
- Une synthèse des actions menées par les représentants des filières (syndicat, groupement professionnel, ...)
- Une cartographie régionale des acteurs industriels et académiques significatifs évoluant sur la chaîne de valeur par filière / matière et les principaux marchés de valorisation existants
- Une cartographie de gisements existants, leur appartenance, leur volume et leur disponibilité
- Une liste de projets structurants récents déjà soutenus sur ce thème et le type de financement obtenu si échéant
- Un diagnostic du potentiel détecté en Occitanie par filière avec matrice SWOT

Ø Axe 2 - Identification de pistes de positionnements et d'ambitions de l'Occitanie sur le domaine du recyclage des matériaux

L'objectif de cette étape est d'identifier, sur la base des travaux réalisés dans la phase précédente, des pistes de positionnements et d'ambitions de l'Occitanie sur ce thème. Il sera demandé de proposer la définition d'un périmètre pertinent et cohérent des couples filière industrielle / matière à privilégier mais aussi les synergies possibles entre différents acteurs/filières, notamment par l'intermédiaire de questionnements d'acteurs des domaines sélectionnés.

Ces travaux devront prendre en compte l'existence d'initiatives régionales, nationales et européennes, les évolutions réglementaires des filières (REP, ...), la cohérence écologique des démarches (analyse globale cycle de vie, consommation énergétique & eau) et l'aptitude à faire émerger des solutions innovantes. Elle pourra aussi s'appuyer sur l'interview d'experts.

Ø Axe 3 – Plan d'actions

L'objectif de cette étape est de présenter un plan d'actions à mener sur 3 ans permettant la mise en œuvre d'une démarche cohérente en lien avec les éléments de synthèse de l'axe 1 et 2. Il s'agira de définir les actions pertinentes pour faire émerger des projets structurants au profit d'une économie circulaire régionale dynamique et innovante.

Livrables attendus

- Rapport complet d'étude de l'axe 1 incluant notamment la liste des documents issus de bibliographies et des personnes contactées (nom, fonction, coordonnées complètes), les comptes rendus des entretiens réalisés avec la cartographie des acteurs sur la chaîne de valeur et une synthèse répondant aux attentes de l'axe 1.
- Rapport complet d'étude de l'axe 2 incluant notamment la liste des personnes contactées (nom, fonction, coordonnées complètes), les comptes rendus des entretiens réalisés et une synthèse répondant aux attentes de l'axe 2,
- Rapport complet d'étude de l'axe 3 incluant les éléments justificatifs des actions proposées
- Rapport synthétique de type « décideurs » sur les deux premiers axes,
- Powerpoint de présentation synthétique des résultats et des recommandations.

6 - Pilotage de l'étude

Ø Comité de Pilotage de l'étude (CPE)

L'étude sera suivie par un comité de pilotage composé du porteur et des financeurs (DREETS, ADEME, Région)

Ø Comité Technique de Suivi (CTS)

Le comité de pilotage s'appuiera sur un comité technique de suivi. La composition de ce comité technique sera précisée lors de la réunion de lancement de l'étude avec le prestataire. Le prestataire devra assurer la coordination et l'animation de ce comité.

7 - Calendrier

Calendrier prévisionnel

Date limite de remise des offres : Vendredi 15 novembre 2024 20h

Sélection du prestataire : Mercredi 20 novembre 2024

Démarrage de l'étude : Lundi 25 novembre 2024

Fin de l'étude : 31 mars 2025

8 - Critères de choix du prestataire

La prestation sera attribuée au candidat présentant l'offre économique la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

Qualité technique et méthodologique de l'offre globale : Noté sur 60

- Approche méthodologique – Noté sur 10
- Connaissances du secteur et des acteurs régionaux – Noté sur 15
- Expérience et référence clients – Noté sur 15
- Composition de l'équipe – Noté sur 10
- Caractère innovant des propositions – Noté sur 10

Prix des prestations : Noté sur 35

Caractère social et environnemental : Noté sur 5

Les prix seront fermes, non actualisables et devront intégrer les temps de rencontres en cours de mission ainsi que tous les frais annexes (déplacement, hébergement, ...). Les prix devront être garantis jusqu'au jour de livraison.

AD'OCC se réserve le droit :

- D'organiser une audition dans ses locaux du ou des candidats dont les offres auront été pré-sélectionnées,
- De négocier avec les candidats ayant remis une offre régulière.

Caractère social et environnemental

L'Agence AD'OCC est la 1ère agence de développement économique labellisée « Engagé RSE » (certification ISO 26000) et dans ce cadre elle s'engage à développer une relation équilibrée avec ses fournisseurs, optimiser son impact environnemental et sociétal et déployer une démarche d'achats responsables.

L'Agence Ad'OCC souhaite encourager ses prestataires à s'engager dans une démarche RSE en interne et avec leurs fournisseurs. A ce titre, le candidat présentera ses engagements dans le cadre de sa politique RSE.

9 - Renseignements administratifs et techniques

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de :

○ Informations techniques :

Dalya Alkattan dalya.alkattanespana@agence-adocc.com

Jean-Philippe Mounier jean-philippe.mounier@agence-adocc.com

○ Informations administratives : Marc Bigot marc.bigot@agence-adocc.com

10 – Pièces de l'offre

Les pièces attendues sont les suivantes :

- Présentation succincte de l'entreprise et de ses références dans le domaine faisant l'objet de l'étude et de ses sous-traitants / co-traitants
- Le curriculum vitae du ou des intervenants dédiés à l'exécution du contrat détaillant les titres et expériences des personnes affectées à la mission
- Une note détaillant l'organisation, méthodes et moyens proposés par le candidat pour réaliser les différentes missions composant la consultation
- Une offre de prix intégrant les temps de rencontres en cours de mission ainsi que tous les frais annexes (déplacements, hébergement ...)
- Les moyens mis en œuvre pour cette action ainsi que ceux en place dans leur entreprise en termes de RSE

Les offres des candidats, exprimées en Euro, seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Une offre technique et financière détaillant la méthodologie d'accompagnement et le prix des prestations. Le chiffrage devra intégrer tous les frais afférents à la mission ainsi que les temps de rencontre et de coordination préalable, en cours et en fin d'action avec le chef de projet.
- Une présentation de l'équipe projet
- Une présentation synthétique de l'entreprise avec notamment des références dans l'objet de la consultation

11 – Transmission des offres

Les offres sont à transmettre au format numérique au plus tard pour la date et heure figurant en première page.

Offre à adresser à : dalya.alkattanespana@agence-adocc.com jean-philippe.mounier@agence-adocc.com et marc.bigot@agence-adocc.com

12 – Commandes et conditions

Durée et date d'effet de la commande

La commande de la prestation entrera en vigueur à compter de sa notification par AD'OCC.

Conditions de règlement

Un ou plusieurs acomptes pourront être versés :

- 50% étape intermédiaire (Axe 1)
- 25% étape intermédiaire (Axe 2)
- 25% à la suite de la restitution des résultats de l'étude.

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement et sous réserve de la remise et l'acceptation des livrables.

13 – Confidentialité, propriété intellectuelle et RGPD

Confidentialité

Le titulaire qui, à l'occasion de l'exécution du marché, a reçu de l'Agence AD'OCC à titre confidentiel, des renseignements, documents (études pré-existantes, ...) ou d'éléments de toute nature, est tenu de maintenir la confidentialité attachée à cette communication.

Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution du marché ou pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci.

Il doit sans délai avertir L'Agence AD'OCC de toute violation à l'obligation de confidentialité ci-dessus.

Le titulaire doit informer ses sous-traitants des obligations de confidentialité et des mesures de sécurité qui s'imposent à lui pour l'exécution du marché. Il doit s'assurer du respect de ces obligations par ses sous-traitants.

Propriété intellectuelle

Le titulaire garantit être détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux créations qu'il serait amené à utiliser dans le cadre de la réalisation de la prestation ou avoir régularisé contractuellement l'utilisation et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle dont il ne serait pas titulaire.

Le titulaire s'engage à céder à titre exclusif à L'Agence AD'OCC l'intégralité des droits patrimoniaux des œuvres réalisées à la demande de L'Agence AD'OCC et notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation pour tout support ou tout média (y compris Internet).

Le titulaire garantira à L'Agence AD'OCC la jouissance paisible des droits cédés notamment dans l'hypothèse où la création serait totalement ou partiellement le fait d'un ou de plusieurs de ses salariés. La cession des droits de propriété intellectuelle est réalisée à titre exclusif au profit de L'Agence AD'OCC, laquelle n'aura néanmoins aucune obligation d'exploiter lesdits droits.

Le titulaire garantit L'Agence AD'OCC contre toutes les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins, de leurs droits de la personnalité, à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit.

Droits des tiers :

Le prestataire s'engage à respecter les droits des tiers interrogés (droits à l'image, droits d'auteur ...). Il s'engage notamment à les informer préalablement à l'entretien et, le cas échéant, à recueillir leur consentement quant à l'enregistrement, la citation de leurs propos, la diffusion d'images ...dans les documents produits.

Le prestataire garantit AD'OCC contre toutes les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins (artistes, interprètes), de leurs droits de la personnalité, à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit d'exploiter, de représenter et de reproduire.

Données à caractère personnel

Chaque partie au contrat est tenue au respect des règles relatives à la protection des données à caractère personnel auxquelles elle a accès pour les besoins de l'exécution du contrat. Ces règles sont issues du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 ci-après désigné « le règlement européen sur la protection des données ».

Description du traitement de données à caractère personnel

Le titulaire est qualifié comme destinataire de données à caractère personnel, responsable de ses propres traitements. En tant que tel, il décide des traitements et des moyens de traitements. L'Agence Ad'OCC, en tant que responsable de traitement et après recueil des consentements, transférera les données personnelles au titulaire.

La nature des opérations réalisées sur les données est :

- réception des données

- stockage des données
- mise en ligne sur site internet si échéant
- autres actions, si échéant, liées au contexte de l'étude et de sa valorisation

La finalité du traitement est :

- l'échange d'informations préalable au lancement, au déroulement et à la conclusion de l'étude entre les parties (fourniture de contacts, ...)
- toute autre action menée en lien avec l'étude

Les données à caractère personnel traitées sont :

- nom / prénom
- qualification
- adresse
- adresse mail
- n° téléphone

Les catégories de personnes concernées sont :

- Entreprises, universitaires, institutions, ...
- Créateurs d'entreprises
- Personnes physiques

Obligations du titulaire

Le titulaire s'engage à :

- traiter les données uniquement pour les seules finalités du traitement objet de la consultation,
- traiter les données conformément aux dispositions de la réglementation applicable notamment le RGPD.
- garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent contrat,
- veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité, reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel, et prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut
- supprimer l'intégralité des données personnelles transmises par Ad'Occ à l'issue de la manifestation et confirmer cette exécution par écrit à l'agence Ad'Occ.

14 - Communication

Le prestataire est autorisé à faire valoir pour sa propre communication la mission confiée par AD'OCC.

15 - Résiliation

Le contrat pourra être résilié aux torts du titulaire en cas d'inexactitude ou de documents prouvant son irrégularité vis à vis des obligations sociales et fiscales et de l'absence de fourniture de ces documents après demande expresse de l'Agence AD'OCC.

16 – Litiges

En cas de controverse ou réclamation entre les parties au sujet de la présente étude, les parties tenteront dans un délai de 30 jours calendaires à partir de la naissance du litige, de régler ledit litige à l'amiable, le cas échéant en faisant préalablement appel à la médiation. En cas de litige persistant, une procédure sera engagée auprès du tribunal compétent de Toulouse.